



Magny le Hongre, le 5 mars 2024

Cher-e-s Adhérent-e-s,

Ce début d'année a été endeuillé par le décès soudain et brutal de Patrick Laurent. Depuis la création de l'association en 2001, son engagement, son enthousiasme, ses convictions nous ont portés toutes ces années associatives où il fut président, vice président puis trésorier.

Comme chaque année nous revenons vers vous pour le renouvellement de votre adhésion pour l'année 2024.

L'adhésion reste fixée à 2€ dans la mesure où, depuis le transfert de gestion des établissements PASSErAILE à la Fondation OVE, notre activité comme nos frais associatifs sont plus limités

Nous pensons toutefois que l'association garde son utilité et principalement pour finaliser le projet sur lequel nous nous étions engagés et qui concernera la réalisation d'appartements inclusifs sur la commune de Chessy.

Nous profiterons de la prochaine assemblée générale qui aura lieu le 30 mai 2024 pour vous parler de l'avancée de ce projet qui va se concrétiser en 2024.

Notre présence auprès du CVS, notre vigilance sur le respect des engagements pris par la Fondation OVE concernant la qualité des prestations offertes aux résidents des établissements Passeraile restent dans nos priorités.

D'autres engagements anciens comme la participation auprès de la Fondation de Paralysie Cérébrale et de la Fondation OVE justifient la poursuite de notre vie associative.

Votre adhésion est donc indispensable à la poursuite de notre vie associative, nous comptons sur vous.

Au plaisir de vous retrouver prochainement.

Bien à vous.

Marie Rivière

Présidente de l'association PASSErAILE